

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22,  
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 20 Décembre 1887

Le Prince a reçu la lettre par laquelle M. Carnot notifie à Son Altesse Sérénissime son élection, par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale, à la Présidence de la République Française.

## NOUVELLES LOCALES

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Brésil, ainsi que le Prince Pierre de Saxe-Cobourg, ont assisté jeudi dernier, avec leur suite, dans la loge de Son Altesse Sérénissime, au concert classique. Après avoir dîné au Grand-Hôtel Continental, Leurs Majestés sont reparties pour Cannes à 7 h. 55.

Le programme des représentations lyriques de 1888 à Monte Carlo est arrêté ainsi qu'il suit :

## Janvier

Les Mousquetaires de la Reine. — M<sup>mes</sup> Bilbaut-Vauchelet, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, Degrave.

Le Pré aux Clercs. — M<sup>mes</sup> Bilbaut-Vauchelet, Hamann, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, Degrave.

L'Eclair. — M<sup>mes</sup> Bilbaut-Vauchelet, Hamann. — MM. Degenne, Nicot.

Lalla Rouck. — M<sup>mes</sup> Salla, Castagné. — MM. Talazac, Degrave.

## Février

Violetta. — M<sup>mes</sup> Salla. — MM. Talazac, Frédéric Boyer.

Richard-Cœur-de-Lion. — M<sup>mes</sup> Hamann, Castagné. — MM. Talazac, Boyer.

Le Barbier de Séville. — M<sup>mes</sup> Adèle Isaac. — MM. Degenne, Boyer, Degrave.

Le Songé d'une nuit d'été. — M<sup>mes</sup> Adèle Isaac, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, Degrave.

## Mars

Mignon. — M<sup>mes</sup> Sigrid Arnoldson, Bilbaut-Vauchelet. MM. Degenne, Nicot, Degrave.

Lackmé. M<sup>mes</sup> Arnoldson, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, Degrave.

Zampa. M<sup>mes</sup> Hamann, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, de Beer.

Les Diamants de la Couronne. — M<sup>mes</sup> Bilbaut-Vauchelet, Castagné. — MM. Degenne, Nicot, Fonty, de Beer.

Le 16 décembre, le yacht de plaisance à vapeur anglais *Matador*, appartenant à M. R. C. Tyllier-Blunt, lieutenant de la marine britannique, est arrivé à Monaco venant de Nice.

Ce bâtiment, qui jauge 99 tonneaux, est commandé par le capitaine Sweetenham, et avait neuf hommes d'équipage et cinq passagers.

On sait que les échantillons expédiés par la poste doivent être renfermés dans des enveloppes, boîtes

ou étuis non fermés, de manière à pouvoir être vérifiés.

Cette obligation est pour un grand nombre de produits l'équivalent d'une exclusion absolue.

Frappé de cet inconvénient, le directeur des postes et télégraphes a pris un arrêté en vertu duquel, les boîtes, étuis ou flacons contenant des échantillons des produits industriels et scellés au moyen de bandes, étiquettes, capsules métalliques, cachets ou autres attaches constituant la marque de fabrique ou de propriété des commerçants expéditeurs, sont admis, à l'avenir, à circuler par la poste aux conditions de taxe, de poids et de dimensions fixées pour les échantillons ordinaires.

L'administration a dû seulement réserver, pour les bureaux de destination, le droit de vérifier, par épreuves, le contenu de ces boîtes, étuis, en présence des destinataires.

M. Pierre Néri, propriétaire à Monaco, a trouvé le 14 décembre courant, à 11 heures du soir, sur la place du Casino, à Monte Carlo, un portefeuille contenant environ cent mille francs en billets de la banque de France et valeurs diverses au porteur qu'il s'est empressé de déposer entre les mains de M. le commissaire du Casino. Le jour suivant, ce portefeuille a été remis par les soins de M. le commissaire à la personne qui l'avait perdu.

## Autre acte d'honnêteté :

Un billet de banque, trouvé par une jeune fille de 17 ans, Marie Isouard, repasseuse aux Moulins, a été déposé hier à la Direction de la police.

Le sympathique sous-chef de l'orchestre de Monte Carlo, dont les compositions sont fort goûtées du public d'élite qui fréquente notre Casino, vient de faire paraître chez Decourcelle, éditeur de musique à Nice, avenue de la Gare, sa charmante rêverie intitulée : *Une nuit à Naples*.

Puisque nous avons l'occasion de parler de M. Decourcelle, ajoutons qu'il est aussi l'éditeur des dernières compositions de M. Gaston Vuidet dont l'*Ave Maria* a été interprété avec tant de succès dans la salle des concerts de Monte Carlo ces jours derniers, et dimanche à la Cathédrale.

Au concert d'avant-hier soir, M<sup>lle</sup> Esmeralda Cervantes et M. Abbiate ont exécuté un *Nocturne* pour harpe et violoncelle, de M. F. Bellini, qui a été fort applaudi. Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès de notre maître de chapelle.

Fort intéressante, la cinquième chasse au cap

Martin. Les tireurs invités étaient : MM. Ador, Moncorgé, de Montais, Banberg, Laurenti, maire de Menton, de Chizelles, Bayvet, Livet.

Vendredi prochain, sixième chasse.

Jeudi 22 décembre 1887, à 2. h 1/2

5<sup>me</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
sous la direction de M. Arthur STROCK

*Symphonie en ut mineur* . . . . . Beethoven.

A. Allegro con brio — B. Andante con moto — C. Allegro e presto.

Ouverture de *Guarany* . . . . . Carlos Gomez.

*Le Désert*, ode-symphonie . . . . . Félicien David

Poésie de A. Colin.

Les soli seront chantés par M. Taufenberger

1<sup>re</sup> Partie — L'entrée au désert; la caravane; le simoun.

2<sup>e</sup> Partie — Hymne à la nuit; fantaisie arabe; rêverie du soir.

3<sup>e</sup> Partie — Le lever du soleil; chant du muezzin; le départ de la caravane.

Ouverture de *Tannhauser* . . . . . R. Wagner.

A l'occasion des fêtes de Rome, la compagnie des chemins de fer P.-L.-M. émet des billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour Rome, via Mont-Cenis ou via Marseille-Ventimiglia. Billets circulaires de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aller par le Mont-Cenis et retour par Ventimiglia et Marseille ou réciproquement; les prix de ces billets présentent une réduction de 35 pour cent.

Les billets d'aller et retour sont composés de deux coupons, l'un pour le parcours P.-L.-M. valable pendant 60 jours, l'autre pour le parcours italien, valable pendant 30 jours. Les porteurs de ces billets peuvent s'arrêter : sur le réseau P.-L.-M., à toutes les gares de l'itinéraire, à charge par eux de faire apposer à l'arrivée, dans une des cases de leur billet, le timbre de chaque gare d'arrêt; sur les chemins italiens, à trois gares de leur choix tant à l'aller qu'au retour.

Les billets circulaires sont également composés de deux billets valables ensemble pendant 60 jours. Les porteurs de ces billets circulaires ont la faculté de s'arrêter à toutes les gares de l'itinéraire.

En Italie, qu'il s'agisse de billets d'aller et retour ou circulaires, les voyageurs doivent, au moment du départ, faire mentionner sur leur billet le nom de la prochaine gare d'arrêt.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient rien à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent. Au-dessus de 3 ans, ils sont transportés aux conditions des tarifs intérieurs des deux compagnies.

Bagages : Franchise de 30 kilos sur le réseau P.-L.-M. — Aucune franchise sur les réseaux italiens.

Ces billets sont délivrés, depuis le 16 décembre 1887, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. Les demandes de billets doivent être faites au moins trois jours à l'avance.

On peut se procurer des prospectus donnant des renseignements très détaillés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M.

Voici les prix des billets d'aller et retour de Paris à Ventimiglia : 1<sup>re</sup> cl. 179 fr. 85 ; 2<sup>e</sup> cl. 134 fr. 90 ; 3<sup>e</sup> cl. 98 fr. 95.

De Ventimiglia à Rome, 1<sup>re</sup> cl. 103 fr. ; 2<sup>e</sup> cl. 72 fr. ; 3<sup>e</sup> cl. 44 francs.

Prix des billets circulaires de Paris à Ventimiglia ou réciproquement : 1<sup>re</sup> cl. 145 fr. 45 ; 2<sup>e</sup> cl. 109 fr. 05.

Parcours italiens, entrée par Modane ou Ventimiglia ou réciproquement — huit itinéraires variables. — Selon l'itinéraire, 162 fr. 80 à 329 fr. 55 en 1<sup>re</sup> classe ; 114 fr. 35 à 229 fr. 30 en 2<sup>e</sup> classe.

Les questions d'hygiène sont depuis quelques années à l'ordre du jour en France, et nous avons pu constater avec une certaine et légitime satisfaction que, dans beaucoup de cas, les hygiénistes ont offert notre pays en exemple aux pays voisins.

La *Santé au Soleil* reproduit dans son dernier numéro un article de M. Emile Trélat sur la distribution de la lumière dans les habitations, qui mérite l'attention de nos lecteurs. Ils y trouveront une sage critique des constructions trop élevées, et des entassements de bâtisses rétrécissant les cours, dues à la fièvre de la spéculation qui, un moment, a menacé la Principauté et que la sagesse du Comité des Travaux publics a arrêtée à temps en fixant la hauteur maxima des habitations.

Quel que soit le point de vue auquel on se place, qu'il s'agisse de distribuer la lumière dans les maisons, ou de répartir les rayons solaires sur leurs murs, on voit que la connaissance intime des avantages à procurer commande de proportionner l'élévation des constructions urbaines aux vides qui les séparent.

Pour l'éclairage, les locaux seront bien disposés, si les rues ont une largeur égale à une fois et demie la hauteur des maisons riveraines, et si chaque étage possède une profondeur qui n'excède pas une fois et demie la hauteur du sommet des fenêtres au-dessus du parquet. Ces conditions limitent la massivité des bâtiments.

Pour l'ensoleillement des murs, la prescription est plus simple, mais elle exige entre les constructions des vides bien plus étendus : deux fois ou quatre fois la hauteur des maisons selon qu'il s'agit de rues méridiennes ou des rues équatoriales.

Ces préceptes sont précieux comme guides. Il faudrait que les municipalités les eussent en parfaite connaissance, car la salubrité des villes trouverait de grands accroissements dans leur utilisation. Mais en fut-il ainsi, il ne faudrait pas croire qu'ils pussent nulle part être strictement appliqués. Nos grandes villes, nos capitales sont vieilles; elles se sont adaptées au sol, à son relief, au travail, aux usages locaux. Elles constituent d'immenses collections de propriétés privées, armées de droits pléniers d'autant mieux garantis que la civilisation est plus parfaite. Les communes, agissant au nom de l'intérêt général, peuvent bien servir la santé publique, en revendiquant le droit d'expropriation, en détruisant des îlots de maisons insalubres, en percant de nouvelles voies dans les quartiers obstrués. Ces opérations nécessaires sont aujourd'hui poursuivies avec persévérance dans la plupart des grandes villes. Elles ouvrent des facilités à la circulation, elles fournissent quelquefois de l'air à des habitations qui n'en avaient pas. Mais d'une part, elles sont, malgré les sacrifices, des entreprises à portée limitée; d'autre part, comme elles excitent la spéculation, je veux dire le besoin de tirer, à outrance, profit des nouvelles bâtisses, le terrain que l'exproprié a cédé à la nouvelle voie percée, il entend ne pas le perdre, et il le retrouve sur les vides bienfaisants des anciennes cours.

Dans ces conditions, les percements modernes n'ont guère donné de lumière aux habitations et encore moins de rayonnement solaire.

J'ai indiqué dans un travail spécial (*La fenêtre comme source de lumière dans la maison*) un mode d'expropriation qui pourrait compléter et peut-être, dans une certaine mesure, pallier les défauts de l'ancien. Il consisterait à n'appliquer que pour les artères de circulation générale, l'expropriation par tranche

verticale, la seule pratiquée aujourd'hui. Là, ce qu'on viserait, c'est la largeur de la voie. On y ferait de très larges rues avec des constructions latérales proportionnées en hauteur. Au contraire, dans les quartiers à simple circulation locale, on ne toucherait pas à la rue, mais on exproprierait les étages supérieurs, de manière à réduire la hauteur des maisons à la proportion qui convient au vide existant.

On distribuerait ainsi la lumière là où elle n'arrive pas, et on n'exciterait sûrement pas la spéculation comme dans un percement neuf. Il semble que ce mode d'expropriation par tranches horizontales permettrait d'améliorer des quartiers, mieux qu'on ne peut le faire avec les percements ou les élargissements des voies.

CATHÉDRALE DE MONACO

Fête de Noël

Samedi 24 décembre 1887

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres Pontificales de la fête de la Nativité du Sauveur.

10 heures et demie du soir. — Office des Matines présidé par M<sup>r</sup> l'Evêque.

Minuit. — Grand'Messe Pontificale.

Dimanche 25 décembre

Solennité de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ

6 heures du matin. — Grand'Messe de l'Aurore.

9 heures et trois quarts. — Chant de Tierce et Grand'Messe solennelle Pontificale, à l'issue de laquelle M<sup>r</sup> l'Evêque donnera la bénédiction papale.

L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle, exécuteront la messe de G. Vuidet.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon, Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

Mercredi 28 décembre

Les Saints Innocents

Fête annuelle de l'Œuvre de la Sainte-Enfance

8 heures du matin. — M<sup>r</sup> l'Evêque célébrera la Sainte Messe à laquelle assisteront les enfants des classes communales. Communion générale.

2 heures de l'après-midi. — Cérémonie présidée par M<sup>r</sup> l'Evêque. Chant du *Magnificat*. Tirage au sort des parrains et marraines de l'Œuvre de la Sainte-Enfance parmi les associés, Allocution, Cantiques, Salut du Très Saint Sacrement.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

(Première série)

Mardi 13 décembre 1887

PRIX DE DÉCEMBRE (Handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons.

Gagné par M. Livet, battant M. Martlesford, second, et M. de Montais, troisième.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 m. 1/2.

Gagnée par M. de Montais.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Gagnée par M. Moncorgé.

Samedi 17 décembre

PRIX DE MONTECUPO. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 25 mètres 1/2.

Gagné par M. Mainetto Ghido, battant MM. Moncorgé et Livet.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 m. 1/2.

Partagée entre MM. Ador et Livet.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Gagnée par M. de Montais.

POULE SUPPLÉMENTAIRE.

Gagnée par M. de Kuyper.

Mardi 20 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. PRIX RIDOLFI (Handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.

Jeudi 22 décembre — POULES

Samedi 24 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. PRIX DE NOËL. — 500 francs ajoutés à une poule de

50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 26 mètres. POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mardi 27 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 m. 1/2. PRIX JOURNU (Handicap). — Une Bourse de 500 francs ajoutée à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 28 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Jeudi 29 décembre — POULES

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On écrit de cette ville :

« Les oranges commencent à arriver en abondance. Il faut dire que la récolte, dans le bassin méditerranéen, en est plus précoce cette année que de coutume.

« Nous avons signalé la première importation d'oranges de Jaffa, il y a deux mois environ. Mais les fruits de cette provenance vont presque tous en Angleterre et nous intéressent moins.

« Dès les premiers jours de novembre, nous avons reçu des oranges de Blidah et d'Espagne vers le milieu du mois, mais tout cela était expédié en caisse comme primeurs.

« On ne s'aperçoit guère de l'arrivée des oranges, ici, que lorsqu'elles nous parviennent en vrac, dans les balancelles espagnoles. Or, les premières reçues dans ces conditions, ont été rapportées, de Sollier-Balcares le 29 novembre, par la balancelle *San-Antonio* Deux arrivages ont eu lieu peu après de la même provenance, puis, le 13 décembre, la balancelle *Union* a apporté les premières oranges en vrac de la côte d'Espagne, des jardins de Gandia.

« Ces quatre premiers arrivages constituent 140 tonnes de fruits, soit de 8 à 900 mille oranges, étant donné que leur poids moyen est actuellement de 6 au kilo.

« La récolte sera assez bonne, cette année, en Espagne; on la considère comme normale, c'est-à-dire d'une bonne moyenne. »

Draguignan. — Un récent arrêté de M. le préfet du Var vient de prescrire l'ouverture des enquêtes parcellaires dans les communes de Draguignan et de Figanières. Elles ont commencé jeudi dernier et ont été clôturées dimanche 18 courant.

Cette mesure inaugure la période d'exécution pour la ligne de Draguignan à Grasse. C'est en effet l'acte préliminaire qui précède les formalités légales pour la prise de possession par la Compagnie des terrains nécessaires à son entreprise et par conséquent l'ouverture des chantiers.

A la suite d'une visite des ingénieurs, il a été reconnu que l'ouverture de la section du chemin de fer du Central-Var, de Draguignan à Solernes, ne pourrait avoir lieu, à cause des pluies qui ont retardé les travaux, que le 1<sup>er</sup> février 1888, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier comme on l'avait annoncé.

Villefranche. — Mardi dernier, vers 2 h. 1/2 de l'après midi, la voiture de place n° 235, appartenant à M. Donadey, demeurant rue Voltaire à Nice, se rendait de Nice à Monaco. Trois personnes : MM. Victor Lhot, Ménard et Rousseau, se trouvaient dans la voiture. A 100 mètres de la villa Goubareff, située près de Beaulieu, le grand trou de l'aqueduc fit peur aux chevaux qui firent un si grand écart à droite qu'ils franchirent le parapet minuscule qui borde la route du côté de la mer, et se trouvèrent ainsi suspendus au-dessus du ravin, retenus par le contrepoids de la voiture. Celle-ci aurait été infailliblement entraînée dans le ravin avec les voyageurs si deux des traits ne s'étaient cassés et si le cocher, nommé Bolla, n'avait eu la présence d'esprit de couper les deux autres avec son couteau. Les chevaux tombèrent seuls dans le vide d'une hauteur de 30 mètres et furent tués raide.

Gènes. — Pour la troisième fois en moins d'un mois, le service des marchandises est interrompu sur la ligne de Savone à Gènes. Cette suspension concerne les marchandises à petite vitesse.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Sous l'influence des excitations abominables d'une presse sans foi ni loi, un misérable déséquilibré, sorte de raté de l'existence, a tenté d'assassiner M. Jules Ferry, en lui tirant deux coups de revolver, dans la salle de la Rotonde, au Palais Législatif, où il l'avait attiré sous prétexte d'une communication à lui faire. Les blessures reçues par M. Ferry, heureusement, n'ont pas eu de conséquences graves, et son entier rétablissement n'est plus qu'une question de quelques jours. De toutes parts, les témoignages de sympathie sont arrivés à l'honorable député, qui, dans cette circonstance, a montré le plus grand sang-froid, et plus de dix mille lettres ou télégrammes sont parvenues à la maison de l'avenue de l'Alma. Quant à l'assassin, arrêté sur le théâtre même de son triste exploit, il faut espérer que la commisération du jury ne privera pas le baigné de sa présence à perpétuité, et que la Cour d'assise saura faire en sa personne un exemple qui s'impose devant les tentatives répétées de meurtre dont sont l'objet les membres du Corps législatif.

Toute la semaine, comme bien vous pensez, a été dominée par ce lamentable incident, et il a fallu la publication du testament de la regrettée M<sup>me</sup> veuve Aristide Boucicaut pour détourner un peu l'attention de la politique de parti et de ses trop souvent misérables conséquences. Le testament de M<sup>me</sup> Boucicaut est un véritable monument de philanthropie éclairée et de libéralisme intelligent. Plus de cent millions sont dévolus, d'après les dernières dispositions de cette femme de bien, non seulement à tous les employés ou ouvriers du *Bon Marché*, mais à nombre de corps d'état et d'œuvres de bienfaisance. M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris reçoit trois cent mille francs pour ses pauvres, et des sommes importantes sont également attribuées au grand rabbin de France et au Consistoire. Comme témoignage de la gratitude publique, le Conseil Municipal va attribuer le nom de Boucicaut au square qui se développe devant les magasins du *Bon Marché*, rue de Sèvres.

En regard des turpitudes du temps, il est consolant de reconnaître que jamais le sentiment de la charité n'a été plus vivace et plus éclairé qu'à notre époque. On me communiquait récemment un exploit de bienfaisance vraiment charmant et dont je ne saurais trop me faire l'écho. Sur l'initiative d'une femme d'élite, dont la grande situation dans le monde n'est qu'un moyen pour elle de mieux atteindre le but utile qu'elle a donné à sa vie, s'est constituée une association officieuse entre femmes, ayant pour tout programme la réunion de douze familles riches soutenant une famille pauvre.

Ce soutien est temporaire, il s'adresse non à des pauvres de situation — ou hélas ! de profession, — dont s'occupent les œuvres de charité publique, mais bien à ces familles éprouvées que des événements imprévus, des crises momentanées plongent dans une situation difficile et qu'il s'agit de remettre à flot. Que d'infortunes intéressantes sont ainsi secourues ! Que de vies qui allaient être brisées, ainsi reconfortées !... Le beau de cette idée, c'est qu'elle est praticable sans organisation officielle, sans appel au dehors, entre familles de même milieu social. Il n'y a qu'à s'entendre ensemble, à se constituer au nombre de douze, et l'opération est faite. On organise entre soi un comité pour la pratique de l'œuvre, et immédiatement voilà toute une maisonnée désespérée à laquelle arrive un chaud rayon de soleil.

Maintenant, étendez l'idée. Appliquez-la à ces mille et une situations qui appellent dans la vie une aide opportune, et vous verrez comme elle devient féconde. Ce sera douze familles d'artistes s'entendant pour faciliter à un peintre, à un sculpteur, à un musicien, l'achèvement de ses études et les premières années de la carrière, des écrivains, des comédiens assurant ainsi une vieillesse paisible à quelques-uns des leurs n'ayant point fait fortune dans les lettres ou au théâtre, que sais-je ? Tous les corps d'état, toutes les professions peuvent trouver leur compte à la pratique de cet ingénieux et touchant procédé de fraternité. Je ne puis que l'indiquer ici, mais j'en recommande l'examen à tous les amis du bien, du bien pratique

et efficace, et je suis sûr qu'ils trouveront avec moi qu'il est digne d'être propagé.

A propos de traits généreux, l'Académie française vient de prendre les dispositions relatives à la présentation, au duc d'Aumale, de la médaille qu'elle a fait frapper en commémoration de la donation à l'Institut du domaine de Chantilly et de ses inestimables collections. Cette médaille est en or et due au burin du graveur Chaplain, membre de l'Académie des Beaux-Arts. M. Xavier Marmier en a donné une description qui a vivement intéressé l'assistance au dîner de lundi passé, chez la duchesse de Galliera.

Les élèves, les amis et les admirateurs du docteur Péan ont fêté, jeudi, à l'hôtel Continental, dans un banquet qui comptait trois cents couverts, l'élection à l'Académie de médecine, du célèbre chirurgien. Cette élection, qui fut un gros événement et prit des allures de bataille dans la paisible enceinte de la rue des Saints-Pères, vient sanctionner une des plus curieuses destinées scientifiques de notre époque. Le docteur Péan, en effet, né dans la Beauce en 1830, est le fils de simples paysans qui d'abord le destinaient à l'agriculture et ne consentirent à le laisser faire ses études, au prix de quels sacrifices, Dieu le sait ! que devant la vocation irrésistible qu'il montrait pour la science médicale, et spécialement la chirurgie. De sa naissance, il est resté au docteur un air fruste, au parler même assez agreste qui déconcertent ceux qui l'approchent pour la première fois et s'attendent, sur sa réputation, à trouver en lui un savant en us et haut en cravate. Le docteur Péan est l'anatomiste par excellence, l'opérateur incomparable et pour ainsi dire instinctif. « Il opère, disait un jour le docteur Ricord, qui a toasté l'autre soir si chaleureusement en son honneur, comme l'oiseau chante, par ordre de la nature. » C'est la main la plus étonnante de la chirurgie actuelle ; disons que si cette main s'entend à prélever les honoraires des riches, elle est généreuse aux pauvres, et qu'ainsi elle sait exercer d'une façon louable le système des compensations.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

L'œuvre de l'éminent bibliophile Jacob lui survivra éternellement grâce à la librairie Firmin-Didot dont le nom est synonyme d'artistique. La maison Didot n'en est plus à compter les chefs-d'œuvre de typographie et de gravure qu'elle répand dans le monde littéraire. Les éditions qu'elle a créées sont le *nec plus ultra* de l'imprimerie moderne, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de la voir continuer la magnifique collection du très regretté Paul Lacroix. Cette collection comprend les différentes époques de la France ; enrichie d'illustrations dues au crayon de nos grands maîtres, elle est des plus recherchées par les curieux.

Le volume qui, cette année, attirera spécialement, entre mille autres déjà si estimés, l'attention des amateurs, a pour titre *Napoléon I<sup>er</sup> et son temps*. Tous les peintres qui ont illustré le XIX<sup>e</sup> siècle à son aurore ont signé les 300 gravures de cette édition de luxe. Quant au texte de l'ouvrage, nous pensons superflu de dire qu'il est du plus vif intérêt. Cette grande époque militaire, dont l'histoire a valu à M. Thiers, le plus grand de ses triomphes, prête en effet plus qu'aucune autre à l'intérêt du livre et à la magnificence de l'illustration. *Napoléon I<sup>er</sup> et son temps* assure à la librairie Firmin Didot un nouveau succès que nous sommes heureux d'enregistrer à l'avance.

Nous signalerons aussi à nos lecteurs l'ouvrage sur M<sup>me</sup> de Pompadour, des frères de Gourcourt, édité par la même maison, qui sera accueilli avec la même faveur que le public a réservée l'an dernier à *la Femme au XVIII<sup>e</sup> siècle* des mêmes auteurs.

LES CAHIERS DU CAPITAINE COIGNET (1776-1850), publiés d'après le manuscrit original par Lorédan Larchey et illustrés par J. Le Blant. — Un magnifique volume in-4, richement relié, 40 fr.

Beaucoup de personnes ont pu croire jusqu'à ce jour que le capitaine Coignet, dont M. Lorédan Larchey vient de publier chez Hachette, dans une édition si merveilleusement artistique, les Cahiers, ou plutôt les

souvenirs militaires, était un type inventé par M. Larchey lui-même. Mais la publication actuelle, enrichie d'admirables compositions de Le Blant, ce peintre par excellence des soldats, contient des documents et même des *fac-simile* qui ont éveillé davantage l'attention sur l'authenticité du susdit capitaine.

On a pu remonter aux sources et contrôler M. Lorédan Larchey lui-même.

Nous étions, quant à nous, fixé depuis longtemps, et nous savions que Coignet n'était point un mythe.

M. Duranton, juge au Tribunal Supérieur de Monaco, décédé l'an dernier, avait le premier mis en lumière les mémoires du Capitaine qu'il avait trouvés à Auxerre et publiés chez l'imprimeur Perriquet en 1851.

M. Lorédan Larchey leur donna un relief hors de pair en leur restituant leur forme originale.

Jean-Roch Coignet était né dans le département de l'Yonne le 16 août 1776. La famille était nombreuse ; son père vint à se remarier ; la belle-mère fut, pour les enfants du premier lit, une marâtre. Maltraités, battus, désespérés, son frère aîné, âgé de neuf ans, et lui, qui n'en avait que huit, prennent le parti de fuir de la maison paternelle. Coignet est tour à tour berger, garçon d'écurie, jardinier, garçon meunier. Enfin la conscription le prend ; il part pour l'armée. Il y reste jusqu'à la Restauration, et presque malgré lui, il est élevé au-dessus de la condition de simple soldat et parvient au grade de capitaine. Il fait toutes les campagnes de l'Empire. La Restauration le met en demi-solde ; il se retire à Auxerre, s'y marie, y prend une boutique d'épicerie et s'y éteint après avoir écrit ces mémoires si pleins d'originalité et d'une verve si piquante.

Voici la liste des batailles auxquelles Coignet a assisté, dressée par lui-même. Il en compte 32 du 9 juin 1800 au 16 juin 1815.

1800, Montebello, Marengo ; 1807, Eylau, Heisberg ; 1808, Madrid ; 1809, Tann, Abelsberg, Echmühl, Essling ; 1812, Smolensk, la Moskova, Malojarqlawetz ; 1813, Lutzen, Bautzen, Wurtchen, Dresde, Hanau ; 1814, Saint-Dizier, Brienne, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Janvilliers, Nangis, Méry, Sézanne, Berry-au-Bac, Craonne, Reims, Saint-Dizier (2<sup>e</sup> fois) ; 1815, Charleroy, Lagny.

Et remarquez que ce brave, en traversant toutes ces sanglantes batailles, n'a jamais attrapé une égratignure. Quand il entra au service, le 27 août 1799, il ne savait pas lire, encore moins écrire, c'est ce qui pendant longtemps l'empêcha d'être gradé. Avec une louable patience il parvint cependant à acquérir une instruction première suffisante ; mais il fut toujours rebelle à l'orthographe. Ses cahiers, qu'il a écrits dans sa retraite, étant alors ancien capitaine, le démontrent à toutes les lignes. Malgré tout, ce brave fit son chemin, lentement il est vrai, en raison de son long temps de service, et il fut créé lieutenant en 1812 et capitaine en 1813. Il n'alla jamais plus loin. En 1804, il fut fait, le premier, chevalier de la Légion d'honneur, et devint officier du même ordre pendant les Cent Jours en 1815. Cette dernière nomination ne lui fut reconnue que le 28 novembre 1831, la Restauration ayant annulé tout ce qu'avait décrété Napoléon après son retour de l'île d'Elbe.

Rentré dans la retraite, Coignet survécut cinquante ans à la chute de Napoléon.

Il mourut seulement le 10 décembre 1865. Ses cahiers, publiés par M. Larchey, sont du plus vivant intérêt ; c'est de l'histoire anecdotique, racontée avec une bonne foi entière par un témoin oculaire, et à laquelle la grande histoire pourra souvent avoir recours pour mieux discerner la vérité. Les détails qu'il donne sur la vie militaire de son époque sont du plus haut intérêt pour l'intelligence des événements.

Les illustrations de Le Blant font passer sous nos yeux les personnages et les scènes que décrit le Capitaine avec une verve que son savant éditeur a su si bien lui consacrer.

LIVRES D'ÉTRENNES

Seize ouvrages nouveaux. — J. Hetzel et C<sup>ie</sup>.

Nous pouvons dès aujourd'hui faire connaître à nos lecteurs les titres des seize publications nouvelles de la *Bibliothèque d'Education et de Récréation*; nous nous réservons d'en donner un compte rendu aussitôt que nous aurons eu le loisir d'examiner, avec toute l'attention qu'ils méritent, ces livres toujours aussi joliment illustrés que bien écrits et artistement imprimés: *Le Bachelier de Séville*, d'André Laurie, dessin d'Atalaya (7<sup>e</sup> ouvrage de la série si intéressante de la *Vie de Colège dans tous les pays*); *Les jeunes filles de Quinzebasset*, par J. Lermont, dessins de Deste; *l'Oncle Philibert*, par S. Blandy; *la Madone de Guido Reni*, de Benedict, l'un et l'autre illustrés par Andrien Marie; *Pas Pressé*, par P. Perrault, dessin de Geoffroy; *Promenade d'une Fillette autour d'un laboratoire*, par P. Gouzy, dessins de Tournois; *Voyage au pays des Défauts*, par M. Bertin, dessins de G. Roux; *Récits enfantins*, d'Eugène Muller, dessins de L. Flameng; quatre *Albums Stahl, Pierre et Paul*, de Frœlich; *l'Age de l'Ecole et l'Age gris*, de Geoffroy; *Du haut en bas*, de Tinant. C'est avec intention que nous gardons pour les derniers *Nord contre Sud* et le *Chemin de France* de Jules Verne, dont nous avons déjà parlé. Le premier de ces volumes est illustré de 85 dessins de Bennett, le second de 41 dessins de C. Roux. Rien de plus attrayant que ces récits qui forment en même temps une lecture instructive.

Enfin signalons les deux volumes de l'année 1887 du *Magasin d'Education et de Récréation*, beau recueil, dont l'abonnement forme une des plus agréables étrennes pour les jeunes filles et les jeunes gens de dix à quinze ans, car elle se renouvelle toute l'année.

La librairie Charles Delagrave 15, rue Soufflot à Paris, publie son catalogue d'étrennes pour 1888. Outre les journaux *Saint-Nicolas* et le *Musée des familles*, publications illustrées qui ont tant de succès auprès de la jeunesse, nous signalerons à nos lecteurs :

*La Revue des arts décoratifs*, organe officiel de la Société de l'union centrale des arts décoratifs, formant chaque année un magnifique volume de 400 pages de texte avec nombreuses planches hors textes, un an 26 fr 50; *les trois petits Mousquetaires*, par Emile Desbeaux, préface d'Alexandre Dumas fils, illustrations de Bayard, Ferdinandus, Scott, Giacomelli, Mogniot, Semechini etc., un volume in-4<sup>o</sup> relié avec fers spéciaux, tranche dorée, 8 fr; *le Tonkin* par Stéphane Dumoulin, illustrations de Dick de Lonlay; *la Comédie des animaux* par Méry, volume format grand in-8 pittoresque, reliés toile, fers spéciaux, tranche dorée 7 fr 50; *Rome au siècle d'Auguste* par Ch. Dezobry, 4 volumes in-8, vignettes dans le texte et illustrations en taillé douce, brochés 32 fr., reliés demi-chagrin 40 fr. et *l'Histoire des Croisades* par Michaud de l'Académie française, 4 vol. in-8, cavalier avec gravures sur bois et sur acier et une carte des itinéraires des croisades; brochés 24 fr., reliés 32 fr.

Tous ces livres forment une des plus belles collections d'étrennes que nous puissions recommander à nos lecteurs.

H. L.

P. S. — C'est par oubli que le nom de l'auteur de la variété *les Réseaux téléphoniques*, publiée dans nos numéros 1531 et 1532 ne figure pas au bas de ce remarquable article extrait du *Triple Mathieu de la Drôme* pour 1888. Cet article est dû à M. Henri de Parville.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire et défenseur  
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé le jeudi vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin, à la vente en un ou plusieurs lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la récolte actuellement pendante des oliviers qui appartiennent à la Société Foncière Lyonnaise, sur le territoire de la Turbie, près de Monaco. S'adresser pour les renseignements audit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles

L'ADMINISTRATION.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 décembre 1887

SAINTE-MAXIME, b. St-Jean-Baptiste, fr., c. Roux, bois à brûler.	
CANNES, b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud, sable.	
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune, id.	
ID. b. Eclairneur, fr., c. Jaume, id.	
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id.	
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro, id.	
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Saurel, id.	
ID. b. Dominique, fr., c. Maret, id.	
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.	
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel, id.	
ID. b. Jeune-Engène, fr., c. Bessy, id.	

NICE, yacht à vapeur, *Matador*, angl., c. Sweetenham, passag.

Départs du 12 au 18 décembre

SAINTE-MAXIME, b. St-Jean-Baptiste, fr., c. Roux, sur lest.	
CANNES, b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune, id.	
ID. b. Eclairneur, fr., c. Jaume, id.	
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id.	
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro, id.	
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Saurel, id.	
ID. b. Dominique, fr., c. Maret, id.	
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.	
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel, id.	
ID. b. Jeune-Eugène, fr., c. Bessy, id.	

NICE, yacht à vapeur, *Matador*, angl., c. Sweetenham, passag.

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** OUVERT toute l'ANNÉE  
Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE  
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

MAISON NON MEUBLÉE

A LOUER

S'adresser Villa Ravel, aux Bas-Moulins

M<sup>ME</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français.  
English Spoken  
Maison de la Tour, aux Bas-Moulins  
MONACO

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions,  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare,  
Monaco-Condamine.

AVIS

Les bureaux de la Compagnie d'assurances

LA NATIONALE

(VIE ET INCENDIE)

qui se trouvaient chemin de la Turbie, n° 7, sont transférés avenue de la Gare, n° 8, Condamine.

*L'Art et la Mode*, journal de la vie mondaine.  
8, rue Halévy, Paris

Sommaire du N° 2 (année 1887-88)

*Art et chiffons* par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — *Gazette héraldique*. — *Un quiproquo*, par Henri Fayel, dessin original de Bukovac. — *Coup de crayon sur Paris*, dessins originaux inédits de Myrbach. — *Revue des livres d'étrennes*, (chez Levy et Firmin Didot). — *Le langage mondain au théâtre et le vrai bon langage*. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *Courrier de Nice*, par M. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

LA MAISON DE CAMPAGNE

Nous croyons, à cette époque de l'année devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur un journal agricole et horticole illustré, *la Maison de Campagne*, journal bi-mensuel des châteaux, des villas, des grandes et des petites propriétés rurales, qui vient d'entrer dans sa vingt-huitième année. C'est l'encyclopédie agricole illustrée la plus complète publiée depuis un quart de siècle.

Le parc, le jardin, le verger, la basse-cour, l'apiculture et la pisciculture l'hygiène domestique, les inventions nouvelles, les constructions champêtres, les dessins de parcs et de jardins, forment les sujets ordinaires de sa rédaction.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
13	765.3	765.4	764.9	765.5	765.6	11.4	13.4	11.6	13.5	10.8	62	S E modéré	Nuageux	
14	64.2	62.6	61.6	60.4	59.5	10.1	10.6	10.8	10.4	10.6	80	N E id.	Couvert, pluie	
15	57.7	57.2	57.1	57.2	58.5	10.2	14.2	13.2	10.9	10.8	70	S O id.	Beau	
16	62.3	63.2	63.2	63.4	65.2	10.6	13.4	12.6	11.4	10.4	74	N puis S O modéré	id.	
17	63.2	62.2	61.4	62.2	62.9	11.4	14.6	14.2	11.3	11.2	77	S E id.	id.	
18	61.8	59.4	58.3	58.9	60.4	11.2	13.2	13.6	10.8	10.2	48	N puis O id.	id.	
19	54.5	51.4	48.4	47.9	44.5	9.2	10.6	10.2	9.9	8.8	45	S O fort.	id.	
DATES						13	14	15	16	17	18	19		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	13.5	11.4	13.9	14.2	14.2	14.6		
						Minima	9.8	10.2	10.8	9.2	9.8	10.2	Pluie tombée: 2 <sup>mm</sup> 8	